

Zeitschrift:	Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber:	Aînés
Band:	14 (1984)
Heft:	10
Artikel:	Une opération spectaculaire : les câbles immergés, autre spécialité helvétique
Autor:	Krassoievitch, A.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-829894

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les câbles immérgés,

Une
opération
spectaculaire

autre spécialité helvétique

On ne le sait pas assez, l'industrie suisse — en l'occurrence la S.A. des Câbleries et Tréfileries de Cossigny — a, parmi toutes les cordes à son arc, aussi celle, inattendue, de la fabrication et de la pose de câbles immersés.

C'est ce que l'on a pu découvrir en suivant, il y a quelques semaines, une opération spectaculaire à la Vallée de Joux: la mise en place, par une équipe spécialisée, d'un câble téléphonique sous-lacustre de 1,4 km de long. Véritable opération de commando, préparée avec soin, coordonnée par radio, exécutée par une équipe comprenant 18 personnes dont 2 hommes-grenouilles et 3 bateliers, elle a été menée à bien en une semaine environ, par le fabricant même du câble, les Câbleries et Tréfileries de Cossigny, agissant sur mandat de la Direction d'arrondissement des télécommunications. Après deux semaines de préparation préalable du site et des infrastructures par une entreprise indépendante de génie civil.

La liaison sous-lacustre en ligne droite a été préférée à un contournement par les rives, essentiellement pour des raisons de coût. En effet, on a diminué ainsi la longueur du câble de plus de 2 km, ce qui, à raison d'une quarantaine

de francs le mètre, représente déjà une sérieuse économie. Mais surtout, on a évité des travaux de terrassement et de fouilles à travers roches, routes, berges, croisements CFF, etc. Au total, une réduction de coût de l'ordre de Fr. 200 000.—.

Il faut savoir qu'un câble sous-lacustre (48 mm de diamètre), comporte une gaine ondulée parfaitement étanche ainsi qu'une double armure en fils méplats d'acier zingué et que son immersion peut se faire par deux méthodes différentes, le déroulage et le flottage. Dans la première, la bobine contenant le câble est fixée sur un radeau, qui avance au fur et à mesure que le câble (dont l'une des extrémités est ancrée sur la rive de départ) se déroule, entre dans l'eau et se pose sur le fond. Sur le lac de Joux, cependant, c'est la seconde qui a été choisie, car le déroulage aurait nécessité la construction d'une énorme plate-forme pour supporter les 7,5 tonnes de la bobine, qu'un camion-remorque spécial de 20 tonnes avait amenée sur place.

C'est donc à une immersion par flottage que l'on a assisté, entre l'Abbaye et les Charbonnières, sur un tracé sous-lacustre préalablement reconnu et défini. L'opération elle-même a comporté trois phases distinctes.

D'abord, l'installation, côté Charbonnières (lieu d'arrivée du câble), d'un treuil de tirage, à partir duquel on a tendu une corde d'acier jusqu'à l'Abbaye (lieu de départ du câble), où se trouvait la bobine de 3 m de diamètre avec son dispositif de déroulement et de freinage. L'extrémité de la corde est alors accrochée à l'extrémité du câble.

Puis la seconde phase commence, au cours de laquelle la corde, actionnée par le treuil, tire le câble en direction des Charbonnières. Mais, contrairement à ce que l'on pourrait penser, ce dernier ne s'enfonce pas dans le lac: au fur et à mesure de son arrivée sur l'eau il est posé sur des flotteurs (tous les 15 m environ), sortes de coussins gonflables avec une rainure centrale. La bobine, ancrée sur la berge, se déroule, le câble avance lentement et, parvenu aux Charbonnières, il y est solidement et définitivement fixé par bridage. La corde d'acier est détachée et le câble, ancré maintenant à l'une de ses extrémités et libre à l'autre (côté bobine), épouse rigoureusement son tracé, mais sur l'eau, maintenu qu'il est par une centaine de flotteurs.

Intervient alors la troisième phase, celle de l'enlèvement des flotteurs et de l'immersion proprement dite. Le câble s'enfonce verticalement dans l'eau, entraîné par son poids (4,8 kg par mètre), à mesure que ses supports gonflables sont, l'un après l'autre, retirés. Côté bobine on doit, bien évidemment, donner du mou car, en descendant au fond du lac (d'une profondeur de 30 mètres environ, à cet endroit) le câble augmente de longueur. Toute l'opération d'immersion se fait au moyen d'un radeau, muni d'un chien à câble, et qui se déplace des Charbonnières en direction de l'Abbaye, se trouvant ainsi toujours derrière le flotteur à enlever. Arrivé à l'endroit du départ, il n'y a plus de flotteurs, le câble repose au fond de l'eau sur l'emplacement exactement prévu, et l'on en fixe définitivement, de ce côté-ci également, l'extrémité par bridage. Aux abords des rives, et pour le protéger, on l'a tiré à travers des tubes en matière plastique, qui s'enfoncent dans le lac jusqu'à une certaine profondeur et y sont maintenus par des sacs en béton.

C'est terminé, tout s'est bien passé et l'équipe de spécialistes, avec à sa tête l'ingénieur Lichtensteiger, de Cossigny, remercie le ciel (ou plutôt la météo) de ne lui avoir pas envoyé son ennemi N° 1, et bête noire — le vent — qui, s'il les avait surpris en plein travail, aurait causé d'importantes dérives.

A. Krassoevitch